Données et formulaires – Prestations du ménage

Édition 2022

agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Impressum

Édition	AGRIDEA Avenue des Jordils 1 | CP 1080 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 | F +41 (0)21 617 02 61 contact@agridea.ch | www.agridea.ch
Auteurs	Esther Thalmann, Gregor Albisser Vögeli, AGRIDEA
Mise en page	AGRIDEA
Art.-Nr.	1122

© AGRIDEA, novembre 2022

Sans autorisation expresse de l'éditeur, il est interdit de copier ou de diffuser de toute autre manière, tout ou partie de ce document.

Les informations contenues dans ce document sont sans garantie.
Seule la législation fait fois.

Contenu

Édition 2022

Données

- Terminologie et définitions
- Valeurs indicatives par personne 2022
- Explications pour les valeurs indicatives

Formulaires

- Convention
- Formulaire de calcul « nourri et logé »
- Formulaire de calcul « nourri, logé et suivi en situation de maladie et de vieillesse »

Niveau d'exigence	La valeur moyenne correspond au moyen des besoins en travail et matériel pour une personne adulte, vivant dans un ménage de 5 personnes. Le niveau d'exigence bas est appliqué lors de besoins en matériel et travail diminué et le niveau d'exigence haut, par contre, nécessite une charge supplémentaire en matériel et en travail.
Retribution du travail	Retribution du temps de travail nécessaire selon barème de salaire déterminé. Source : Ofag et Agroscope, Tänikon.
Effort par personne et par jour	Pour un adulte, on chiffre dans un ménage agricole (5 personnes) en moyenne le temps de travail à 1.4 h par jour (voir définition logement, entretien et lessive).
Dépenses en espèces	Définit les coûts des produits/matériel achetés, nécessaires à l'entretien et aux prestations.
Produits de l'exploitation	Produits alimentaires issus de l'exploitation. Les coûts correspondent à la moyenne des prix payés aux producteurs.
Produits alimentaires issus du jardin potager familial	Produits du jardin potager. Les coûts correspondent à la moyenne des prix payés aux producteurs.
Frais pour l'alimentation	Frais pour l'alimentation sans compter les frais de produits d'entretien ou de chauffage, par exemple.
Besoins en produits/ matériel	Coûts généraux sans rémunération du travail. Il s'agit des dépenses en espèces, des produits issus de l'exploitation et du jardin potager pour les domaines de l'alimentation, du logement et du linge.
Rétribution	Pour la rétribution on se base sur les mêmes barèmes de rétribution pour l'exploitation que pour le ménage.
Logement	Mise à disposition d'une chambre, partage de la salle de bain/WC, énergie, téléphone, etc. La prestation comprend l'entretien de l'appartement/des réparations, le tour du logement et les animaux domestiques. (La charge moyenne est de 0.35 h par personne et par jour.)
Nourri, entretenu	La prestation comprend les domaines : gestion du ménage, achat, préparer des mets, faire des conserves, le jardin potager et soins au malade. (La charge moyenne est de 0.9h par personne par jour.) Répartition des coûts : 1/5 petit-déjeuner, diner et souper, 2/5 chacun, encas ou casse-croûte 1/6 de la ration journalière.
Coûts d'entretien	Comprennent les coûts pour la nourriture (72 %) et des autres coûts (28 %) comme pour les produits d'entretien, du matériel de chauffage, de l'eau, de l'électricité, participation aux frais de véhicule, divers.
Linge	La prestation de travail comprend le lavage (sauf le pressing), le séchage, le repassage et le raccommodage. (La charge moyenne est de 0.15 h par peronne et par jour, en tenant compte en moyenne de 4 machines à 5 kg par personne par mois.)

Besoins en heure et rétribution du travail ménager [1]

Rétribution à l'heure	28.00
Besoin de travail par personne et par jour, 1.2 h	36.40

Niveau d'exigence selon charge de travail et de produits/matériel

Bas	- 20 %
Moyen	Valeur moyenne
Elevé	+ 20%

Coûts d'entretien [2] par jour (nourriture, autres produits/matériel)

Nourriture payée en espèces	7.70
Nourriture de l'exploitation	1.25
Nourriture du jardin potager [3]	0.85
Autres produits/matériel (énergie/eau/...)	3.75
Total des coûts d'entretien	13.60

Valeurs indicatives des coûts d'alimentation par jour [4]	**Frais de matériel**			**Frais de matériel, y compris travail**		
	Bas	Moyen	Élevé	Bas	Moyen	Élevé
Petit-déjeuner	2.15	**2.70**	3.25	6.25	**7.80**	9.35
Dîner	4.35	**5.45**	6.55	12.40	**15.50**	18.60
Souper	4.35	**5.45**	6.55	12.40	**15.50**	18.60
Pension complète (y compris casse-croûte)	10.90	**13.60**	16.30	31.05	**38.80**	46.55
Casse-croûte (sans repas habituel)	1.80	**2.25**	2.70	5.15	**6.45**	7.75

Valeurs indicatives des coûts d'alimentation par mois [4]	**Frais de matériel**			**Frais de matériel, y compris travail**		
	Bas	Moyen	Élevé	Bas	Moyen	Élevé
Entretien complet	326.00	**408.00**	490.00	931.00	**1164.00**	1397.00
Logement (y compris part frais de chauffage, électricité, eau)	236.00	**295.00**	354.00	471.00	**589.00**	707.00
Linge (sans pressing)	15.00	**19.00**	23.00	116.00	**145.00**	174.00
Total entretien, logement, linge	578.00	**722.00**	866.00	1518.00	**1898.00**	2278.00

Prestations de soins supplémentaires

Indiquer les valeurs pour l'entretien, le logement et le linge comme conseillé ci-dessus. En cas de travail supplémentaire, des compléments peuvent être introduits pour : les soins, la nourriture spéciale (régime alimentaire p. ex), les frais supplémentaires de chauffage, le traitement de linge plus fréquent, les trajets chez le médecin, etc.

Barème AVS

Les employés et les apprenti-e-s de l'exploitation agricole ou du ménage agricole utilisent obligatoirement le barème officiel de l'AVS pour calculer les frais d'entretien, de logement et de blanchiment (voir brochure Prestations du ménage ; chapitre Employé-e-s dans une exploitation agricole familiale)

[1] Valeurs indicatives de salaire : Agrimpuls ; Labourscope (Tool pour calculer le temps nécessaire pour les travaux agricoles et ménagers ; moyenne pour un ménage de 5 personnes avec des enfants en âge scolaire et infrastructure technique moyenne)
[2] Données du dépouillement central 2012-2017, Agroscope Tänikon
[3] Brochure AGRIDEA, non-rééditée : Nourriture produite sur l'exploitation, 1985
[4] Il peut y avoir des différences de valeurs calculées pour des raisons d'arrondissement.

Les valeurs indicatives pour 2021 se basent d'une part sur les données du Centre suisse de conseil budgétaire pour la nourriture et le logement (2022) et d'autre part sur les évaluations des données comptables des exploitations agricoles de 2012/2014 (rapport de base). Les prix pour les produits du jardin familial et pour le linge proviennent de sources plus anciennes et ont été extrapolés à l'année 2017 au moyen de l'indice national des prix à la consommation de « La Vie économique » 1/2-2014.
Les données relatives au temps de travail dans un ménage agricole sont calculées à l'aide de l'outil www.labourscope.ch pour un ménage avec un équipement technique moyen de 5 personnes avec des enfants de 5 à 14 ans. Cette charge de travail se reflète également dans l'estimation du Centre suisse de conseil budgétaire des directives pour la nourriture et le logement (www.budgetberatung.ch). Le salaire horaire a été comparé et fixé avec des taux pour les travaux agricoles et ménagers.
Ce commentaire sur les valeurs indicatives 2021 tente de mettre les valeurs en comparaison avec l'année précédente et de justifier les changements.

Besoins en heure et rétribution du travail ménager

Le temps de travail dans le ménage par personne et par jour, pour un ménage de 5 personnes en moyenne, est de 1,4 h.
Le salaire horaire pour les travaux dans le ménage s'élève à Fr. 28.00 pour 2021 (comme en 2017). Cela correspond au taux horaire agricole de l'ART pour 2021 (pour les cheffes d'exploitation agricole et ménagères formées et disposant de 5 ans d'expérience professionnelle ; Agrimpuls, directives salariales).

Niveau d'exigence selon charge de travail et de matériel

Les niveaux d'exigences ne changent pas.

Coûts d'entretien par personne par jour/par mois (niveau moyen)

Les frais de nourriture s'élèvent en moyenne à 13,60 francs pour 2021 (comme en 2017 ; les données relatives aux achats de denrées alimentaires auprès de l'exploitation n'ont plus fait l'objet d'un relevé spécifique depuis 2017. Elles étaient alors indiquées comme suit : Fr. 1.25 pour les achats de denrées alimentaires auprès de l'exploitation, Fr. 7.7 pour les dépenses alimentaires en espèces, Fr. 3.75 pour les autres coûts de la part de restauration et Fr. 1.25 pour les frais d'hébergement. Fr. 0.85 pour les produits du jardin familial).

Il en résulte les valeurs indicatives moyennes suivantes pour 2022 :

Entretien complet à la journée par jour de travail	Fr. 13.60	(inchangé)
Entretien complet à la journée par jour avec indemnité de travail	Fr. 38.80	(inchangé)
Entretien complet à la journée, par mois, frais de matériel	Fr. 408.00	(inchangé)
Entretien complet par mois avec indemnité de travail	Fr. 1164.00	(inchangé)

Logement par personne et par mois (valeurs moyennes)

Les valeurs indicatives pour le logement (y compris la part de chauffage, d'électricité et d'eau) s'élèvent pour 2021 à Fr. 295.00 sans indemnité de travail (2015 : Fr. 294.00).
Les valeurs indicatives avec indemnité de travail s'élèvent à Fr. 589.00 (2015 : 588.00).

Justification :
En raison de l'arrondi

Linge par personne et par mois (valeurs moyennes)

Les valeurs indicatives pour le linge sans indemnité de travail sont de Fr. 19.00 (2015 : 20.00 francs).
Les valeurs indicatives pour le linge avec indemnité de travail sont de Fr. 145.00 (2015 : 146.00 francs).

Justification :
En raison de l'arrondi

Convention

Entre

Bénéficiaire des prestations du ménage		Personne responsable des prestations du ménage

1. Les deux parties sont en principe d'accord pour facturer les services du ménage de manière équitable. Elles tiennent également compte de la situation et des prestations du/de la bénéficiaire.

2. Les deux parties consignent par écrit les services du ménage (nature, étendue, coûts) et les prestations du/de la bénéficiaire (nature, étendue, coûts) sur le formulaire de calcul « nourriture et logement » ou « soins aux personnes âgées et aux malades ».

3. Les modifications des prestations du ménage (nature, étendue, coûts) ou des prestations du bénéficiaire (nature, étendue, coûts) sont communiquées mutuellement et adaptées sur le formulaire de facturation « nourriture et logement » ou « soins aux personnes âgées et aux malades ».

4. Les formulaires de calcul « nourriture et logement » et « soins aux personnes âgées et aux malades » servent de justificatifs mensuels pour la facturation des frais entre les deux parties. La facturation doit être confirmée (date et signature) sur le formulaire de calcul (sous la rubrique « remarques »).

5. Autres remarques, compléments

--------- ----------
---------- ----------

Lieu ---------- Date ----------

Signatures ---------- ----------

www.agridea.ch | info@agridea.ch

Lindau Eschikon 28 | CH-8315 Lindau | T +41 (0)52 354 97 00
Lausanne Jordils 1 | CP 1080 | CH-1001 Lausanne | T +41 (0)21 619 44 00
Cadenazzo A Ramél 18 | CH-6593 Cadenazzo | T +41 (0)91 858 19 66
ISO 9001 | ISO 21001 | IQNet

agridea

Nom, Prénom		**Année**	
Adresse du ménage			
NPA, Lieu			
Pensionnaire		**Revenu mensuel net CHF**	

1. Prestations du ménage

Alimentation		Coûts par jour CHF	Nombre de jours par mois	Coûts par mois CHF
Déjeuner				
Dîner				
Souper				
Pension complète	y compris collations			
Collations	sans pension complète			
Supplément pour				
			Sous-total	
Hébergement				
Location et entret. de la chambre y. c. literie, part des frais de chauffage, d'électr. et d'eau				
			Sous-total	
Linge				
Lessive, repassage, raccommodage, sans nettoyage chimique				
Autres services				
Soins irréguliers				
Prestations globales du ménage			**Total 1**	

2. Prestations du pensionnaire

Type de prestation	Salaire horaire CHF	Heures de travail par mois	Coûts par mois CHF
Prestations globales du pensionnaire		**Total 2**	

3. Comparaison des prestations du ménage et du pensionnaire

		Montant par mois CHF
Solde pensionnaire	Total 1 moins Total 2	

Remarques

agridea

Nom, Prénom		**Année**	
Nom de la personne			
Adresse du ménage			
NPA, Lieu			

1. Soins à domicile

Alimentation		Coûts par jour CHF	Nombre de jours par mois	Coûts par mois CHF
Déjeuner				
Dîner				
Souper				
Pension complète	y compris collations			
Collations	sans pension complète			
Supplément pour				
			Sous-total	

Hébergement	Défraiement horaire CHF	Nombre d'heures par mois	
Location y. c. frais de chauffage évent. plus élevés			
Nettoyage			
		Sous-total	

Lessive	
Coûts par mois y. c. évent. usure du linge plus élevée **Sous-total**	

Soins et encadrement	Défraiement horaire CHF	Heures par jour	Jours par mois	
Indemnité de travail				
			Sous-total	

Dépenses diverses	Unité	Défraiement par utilisation CHF	Nb d'utilisations par mois	
Déplacements: médecin, achats	km			
Accueil de visiteurs	Repas			
			Sous-total	

Total frais d'entretien par mois à la maison

2. Comparaison avec soins à l'extérieur

Description de la variante		Hôtellerie par mois, en CHF	Soins, dépenses par mois en CHF	Coûts par mois CHF
Soins à domicile				
Soins à l'extérieur				

Remarques

agridea